

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 2

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

latins, surtout la France et la Belgique, se trouvent en très grand danger et ils ne peuvent compter que sur leur préparation.

En ce qui concerne notamment la Belgique, il est visible que ce petit pays ne fera pas un usage abusif de sa préparation, et qu'il en a le plus grand besoin pour sauvegarder son existence. Imaginez la Belgique occupée par l'Allemagne actuelle. Ce serait sans doute encore pire qu'en 1914, bien que, déjà à cette époque, l'occupation ait été terrible. C'est pourquoi je vous dis sans détour: « Si j'étais Belge je ne refuserais pas le service militaire dans les circonstances actuelles », mais je l'accepterais avec le sentiment de contribuer en pleine conscience à sauver la civilisation européenne. »

Ce témoignage est d'autant plus instructif que, il y a une année encore, Einstein était partisan du refus de servir.

Du reste ce qu'il dit de la Belgique ne s'applique-t-il pas en tous points à la Suisse?

Petites nouvelles

Les manœuvres de la 2^e division se sont terminées comme on le sait par une longue retraite de trois jours du parti bleu que commandait le colonel Hilfiker, chef d'arme du génie. Cette superbe bataille a mis une fois de plus en lumière la nécessité de doter l'infanterie de l'armement défensif qui lui fait encore défaut: c'est-à-dire de lance-mines et de canons d'accompagnement. Les modèles ont été étudiés et sont prêts, quand donc notre infanterie en sera-t-elle dotée? Voilà la question, car il est certain qu'avec un tel matériel, réclamé du reste par les chefs responsables, la valeur défensive de notre terrain se trouverait doublée.

* * *

Il apparaît que le projet du D. M. F. de supprimer l'instruction militaire préparatoire est en voie de se réaliser et de permettre ainsi une économie de fr. 215,000.— sur le budget fédéral.

Toutefois nous tenons à souligner l'entre-filet paru dans la presse qui affirme crânement que « la disparition des moblots permettrait de concentrer l'effort sur la préparation gymnastique de la jeunesse et sur la préparation au tir. » Cela laisse à entendre que l'on boucherait un trou pour en faire un autre, et cela dans le but de concentrer l'effort sur la préparation gymnastique de la jeunesse et la préparation au tir. Mais alors qu'enseignait-on dans les cours militaires préparatoires si ce n'est précisément ces deux branches, qui sont à la base de toute instruction militaire!

De toute façon ce n'est pas sans beaucoup de regrets que nous verrons la suppression d'une institution qui a rendu de grands services à l'armée, en éveillant chez nous jeunes gens l'esprit militaire et en leur inculquant de bonne heure des notions d'ordre et de saine discipline.

* * *

A l'heure actuelle, le montant total des soldes figure au budget militaire pour la somme coquette d'environ 10 millions. Aussi le programme financier prévoit-il une réduction générale de 15 % sur la solde. Ce taux de 15 % permettrait de réduire de fr. 3.— la solde de colonel, fr. 1.10 celle de lieutenant, etc. Pour les sous-officiers, la réduction oscille entre 60 centimes (adj. sous-off.) et 30 centimes (caporal); elle sera de 25 centimes pour les appointés, 20 centimes pour les soldats et 10 centimes pour les recrues. Ces réductions permettront une économie globale d'environ 1 million. En dépit de la réduction, ci-dessus, le soldat suisse sera néanmoins mieux partagé encore que ses camarades d'autres armées. Le soldat français ne touche que la valeur de 5 centimes suisses, l'Italien 10 centimes, le Belge 30 centimes belges, etc. Il faut tenir compte également du fait que chez nous, la durée du service militaire est bien inférieure à celle des pays mentionnés plus haut.

* * *

Tous les membres de la Société des Officiers ont reçu une invitation à participer à la Fête du Centenaire de la Société Suisse des Officiers, qui aura lieu à Zurich le dimanche 26 novembre 1933. Cette fête coïncidera avec la célébration du centenaire de la Société cantonale zurichoise des officiers.

Au programme figure tout d'abord la cérémonie officielle à la Tonhalle, au cours de laquelle on entendra des discours

M. le Conseiller fédéral Minger, chef du Département militaire, du colonel Bircher, président central de la S. S. O. et du Lt.-col. von Schulthess, président de la Société cantonale zurichoise.

En raison de la grande affluence, le banquet qui suivra la cérémonie aura lieu dans plusieurs locaux.

* * *

Le Département militaire fédéral vient d'éditer une nouvelle instruction sur le camouflage et qui est fort bien présentée et accompagnée d'une cinquantaine de photos et de croquis extrêmement suggestifs.

Cette brochure traite en détail des principes du camouflage contre l'observation terrestre et aérienne. Elle indique les moyens de mise en œuvre de ce camouflage en tenant compte de toutes les situations qui peuvent se présenter pendant le service en campagne.

Des précisions sont données en outre sur l'utilisation des filets de camouflage, notamment pour les pièces d'artillerie ou des mitrailleuses et leurs servants, ainsi que sur l'utilisation de la peinture.

Le camouflage des transmissions est traité à fond. L'importance de ces questions s'est accrue à mesure que la fonction du service de renseignements devenait plus indispensable.

Il est à prévoir que lors des prochains cours de répétition, et peut-être aussi dans les écoles de recrues, ces nouvelles instructions sur le camouflage feront l'objet d'exercices destinés à familiariser la troupe avec cette matière encore peu connue. Nous ne doutons pas que cette nouvelle publication est appelée à rendre de grands services.

* * *

La Fête centrale de la Société des Troupes de Forteresse de la Suisse romande aura lieu à Montreux les samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre prochains.

Le programme de samedi prévoit un tir au stand de Chailly sur Clarens; à 19 h. 15, l'assemblée générale au Montreux-Palace, suivie d'un banquet, avec soirée familière où sera jouée une revue de notre confrère Roger Molles, de la « Tribune de Lausanne ».

Le dimanche, le tir reprendra dès la première heure. A 13 heures, banquet et distribution des prix.

* * *

L'armée espagnole a mis en service un lance-bombes de 50 millimètres, qui avait été adopté en septembre 1932. Cet appareil, inventé par le capitaine Valero, porte le nom de M. L. I 50 mm Valero-Ecia. La dotation fixée jusqu'à présent est de un par compagnie de fusiliers et de une section par escadron d'armes automatiques.

Les caractéristiques principales de ce nouveau lance-bombes sont les suivantes:

Précision: à 500 mètres, après un court réglage, on a obtenu 12 coups dans un rectangle de 25 mètres sur 15 mètres.

Puissance et sécurité du projectile: il y a plusieurs valeurs pour la charge de propulsion. Le rayon d'action de la grenade est de 20 mètres, les éclats peuvent atteindre à 40 mètres du point d'éclatement. Le maniement de l'engin est absolument sans danger. Il n'y a pas de risques d'éclatement des projectiles, au cours des transports sur bât ou à cheval, ni pendant la manipulation.

* * *

La Yougoslavie a adopté récemment le canon de 105 millimètres fabriqué par la maison Schneider, du Creusot. Cette pièce a une portée de 26 kilomètres. Son projectile pèse 15 kg 600. Il est animé d'une vitesse initiale de 660 mètres par seconde. Le poids de la pièce en ordre de marche est de 3200 kilogrammes. Elle est déplacée au moyen de tracteurs.

Où sont les 15 km de portée de nos canons de 120 mm?

* * *

Le « Bulletin belge des sciences militaires » donne les renseignements suivants sur le canon Boxman de 31 millimètres, de conception hollandaise:

Le canon s'enlève facilement; l'appareil de fermeture est à coin et semi-automatique; frein hydraulique, récupérateur à ressort. Les broches de bouclier étant très près du centre de gravité évitent l'emploi de masses compensatrices. Le bouclier a 1 mètre de haut et 1 m 50 de large. La décomposition de l'engin en fardeaux pour le transport n'est pas prévue.

Données numériques:

Calibre, 31 millimètres; poids du projectile, 0 kg 48; vitesse initiale, 675 mètres par seconde; élévation, +25°; pointage en direction, 40°; hauteur de l'arme, 55 centimètres; vitesse de tir, 15 coups par minute; poids en batterie, 225 kilos. A 200 mètres, le projectile perce une cuirasse de 40 millimètres, mais ne traverse plus que 20 millimètres à 1000 mètres. Rendement médiocre, comparativement au poids de la pièce.